Vos questions / nos réponses

Consommation occasionnelle

Par Profil supprimé Postée le 27/01/2011 10:01

> Bonjours, j'ai été une gerande consommatrice de cannabis et j'ai aujourd'hui arr9eté. Il m'arrive toutefois de fumer un peu avec une amie quand elle en a, mais c'est rare. Mon ex, avec qui je suis en conflit actuellelment concernant la garde de mes enfants, veut utiliser cela pour m'enfoncer auprès du juge. Je voulais savoir combien de temps après avoir fumer un joint on retrouve des traces dans le sang.
> D'autre part, j'ai perdu une fille de la mort subite du nourrisson et il m'accuse aujourd'hui d'ëtre responsable de son décès parceque je fumais du cannabis en étant enceinte. Y a t-il un lien.
> Merci de me répondre

Mise en ligne le 27/01/2011

Bonjour,

Le cannabis est détectable dans le sang 24h maximum après la dernière consommation ; dans les urines, en cas de consommation occasionnelle, le délai est compris entre 3 et 5 jours.

Concernant le lien entre une consommation de cannabis de la mère pendant la grossesse, et la mort subite du nourrisson, les études sont contradictoires. Certaines font état d'un risque plus élevé, d'autres affirment le contraire.

Pour d'autres questions, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
